

COMMUNE DE PROPRIANO

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

**Henri PINNA – Joseph MELGRANI –
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT –
Antoine PINNA
- Notaires associés –
Pôle d'activités de Porticcio
Local n°12
20166 GROSSETO-PRUGNA**

Suivant acte reçu par Maître Joseph MELGRANI, Notaire à GROSSETO-PRUGNA, le 19 juillet 2023, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

Madame Antoinette Marcelle LEONETTI, veuve D'ORNANO, demeurant à AJACCIO.
Née à RABAT le 28 novembre 1922 et décédée à AJACCIO le 17 mai 2014 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), a possédée tant directement que du chef de ses auteurs conformément aux articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil, le bien ci-après désigné :

A PROPRIANO (Corse-du-Sud) :

Une maison en copropriété dénommée « Maison Jaune » ou « Maison Caporal » cadastrée section A lieudit **TERRA NOVA** N°329 pour 00 a 75 ca.
Les lots de copropriété N°3, soit le deuxième étage composé d'une pièce et N°4, soit le grenier ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : pmcv.porticcio@notaires.fr

Pour avis Maître Joseph MELGRANI